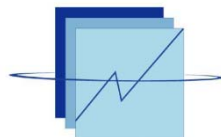


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

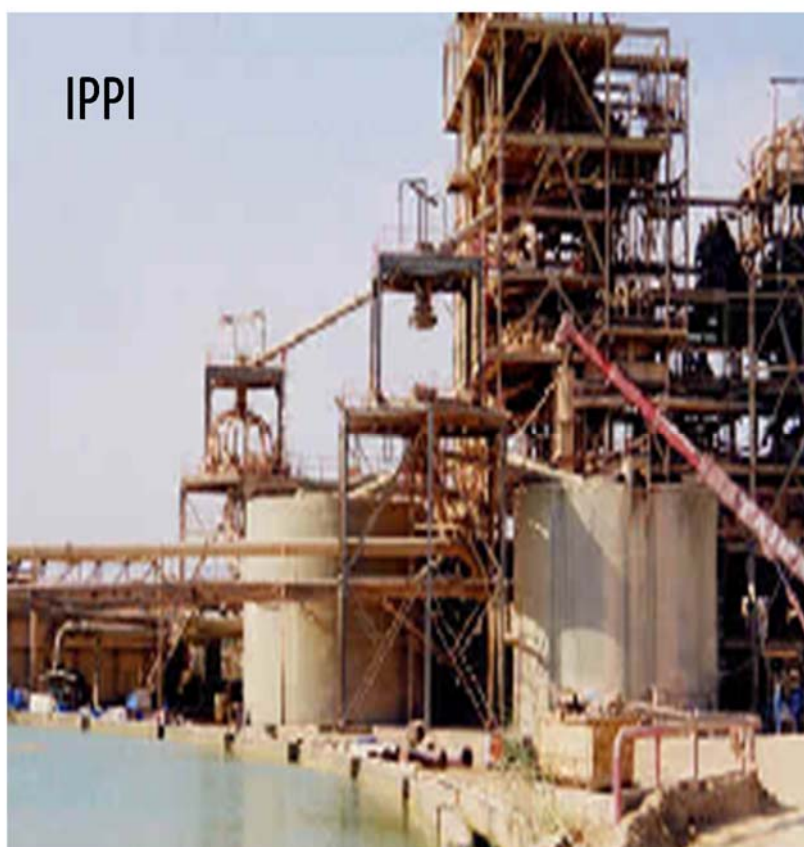


ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX DE PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Octobre 2017



Avertissement

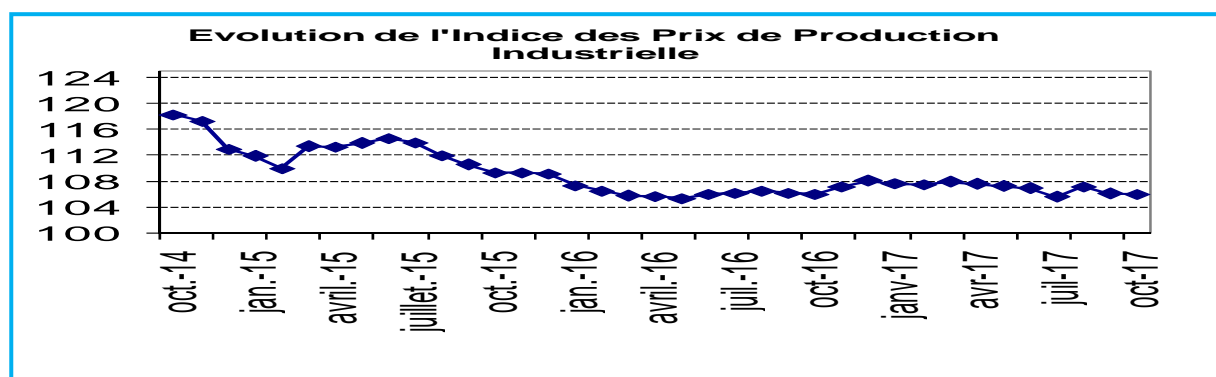
L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publie la note « flash » relative à une analyse d'ensemble de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Une stabilité des prix de production industrielle

L'activité industrielle est marquée, en octobre 2017, par une stabilité des prix de production, comparativement au mois précédent. La réduction des prix dans les industries alimentaires (-0,9%), de production d'énergie (-0,9%), mécaniques (-0,7%) ainsi que ceux des autres industries manufacturières (-0,1%) est contrebalancée par l'accroissement des prix dans les industries chimiques (+2,6%), des matériaux de construction (+0,8%) et extractives (+0,4%). Au même moment, les prix de production dans les industries textiles et du cuir, du papier et du carton n'ont pas varié.

En comparaison avec leurs niveaux du mois correspondant de l'année 2016, les prix de production industrielle sont demeurés stables.

Les prix moyens des dix premiers mois de 2017 ont progressé de 0,8%, comparativement à ceux de la période correspondante de 2016.



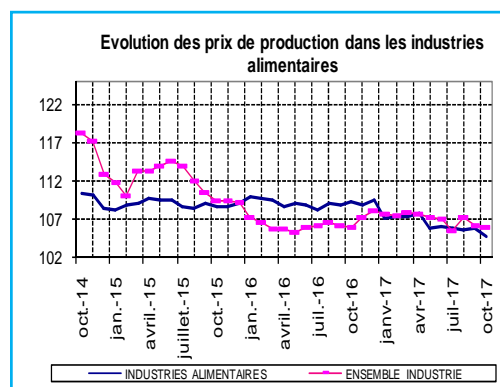
ANALYSE SECTORIELLE

Une réduction des prix dans les industries alimentaires

Les prix de production dans les industries alimentaires ont fléchi de 0,9% entre septembre et octobre 2017. Cette situation est due à la réduction des prix de travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux (-5,4%), de fabrication de produits laitiers et de glace (-1,9%) ainsi que ceux de transformation et conservation de poissons, crustacés et mollusques (-0,4%).

Comparativement à octobre 2016, les prix de production dans les industries alimentaires ont chuté de 4,1%.

Les prix moyens des dix premiers mois de 2017 ont regressé de 2,6% comparés à ceux de la période correspondante de 2016.

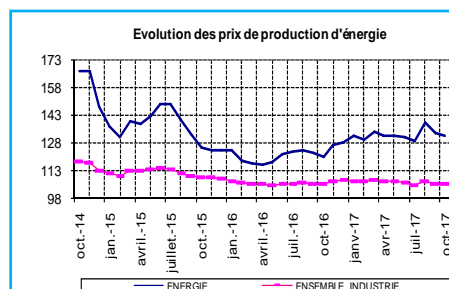


Un fléchissement des prix dans les industries de production d'énergie

Comparativement au mois précédent, les prix de production dans les industries de production d'énergie ont reculé de 0,9%, en liaison avec la diminution des prix de production et distribution d'électricité (-1,4%).

En variation annuelle, les prix de production d'énergie ont crû de 9,2%.

En comparaison avec leurs niveaux de la période correspondante de 2016, les prix moyens des dix premiers mois de 2017 se sont relevés de 9,7%.

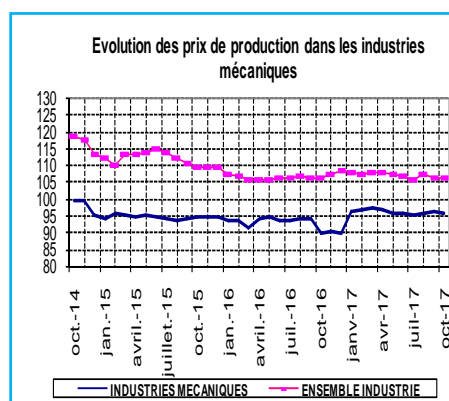


Une diminution des prix de production dans les industries mécaniques

Par rapport au mois précédent, les prix de production dans les industries mécaniques se sont repliés de 0,7%, sous l'effet de ceux de fabrication des autres ouvrages en métaux (-2,3%). Toutefois, il est noté une stabilité des prix des produits de la sidérurgie, de fabrication de machines et matériels électriques ainsi que ceux de fabrication d'équipement et appareils de radio, télévision et communication.

Comparés avec ceux de la période correspondante de 2016, les prix de production dans les industries mécaniques se sont redressés de 6,7%.

Sur les dix premiers mois de 2017, les prix de production des industries mécaniques ont progressé de 3,2% par rapport à ceux de la période correspondante de 2016.

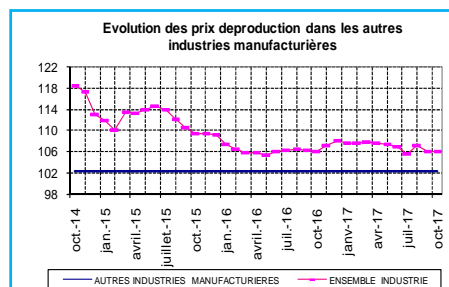


Une faible réduction des prix de production dans les autres industries manufacturières

Les prix de production dans les autres industries manufacturières ont diminué de 0,1% entre septembre et octobre 2017.

En revanche, ils sont restés stables par rapport à leurs niveaux de la période correspondante de 2016.

Rapportés à ceux de la période correspondante de 2016, les prix moyens des dix premiers mois de 2017 n'ont pas changé.

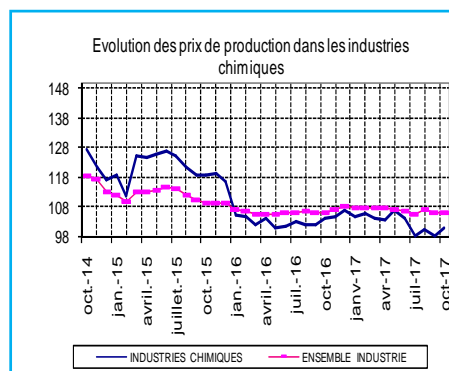


Un accroissement des prix de production dans les industries chimiques

En octobre 2017, les prix de production dans les industries chimiques se sont relevés de 2,6% en rythme mensuel, sous l'effet principalement de la hausse des prix de raffinage pétrolier (+8,0%) et de fabrication de peinture et vernis (+1,5%). Toutefois, cette augmentation a été atténuée par la diminution des prix de fabrication des autres produits chimiques de base (-7,3%).

En variation annuelle, les prix de production dans les industries chimiques se sont repliés de 3,2%.

Les prix moyens des dix premiers mois de 2017 se sont contractés de 0,3%, comparativement à la période correspondante de 2016.

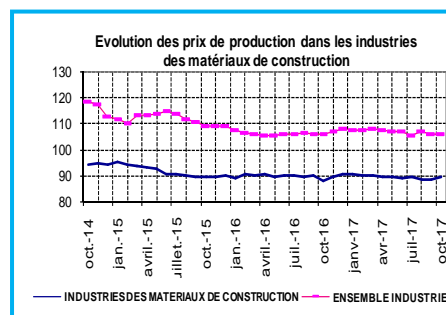


Une augmentation des prix de production dans les industries des matériaux de construction

Par rapport au mois précédent, les prix de production dans les industries des matériaux de construction ont progressé de 0,8%, en liaison avec ceux du ciment.

En comparaison avec leurs niveaux du mois correspondant de 2016, les prix de production dans les industries des matériaux de construction se sont accrus de 1,9%.

Les prix moyens des dix premiers mois de 2017 ont baissé de 0,3% par rapport à leurs niveaux de la période correspondante de 2016.

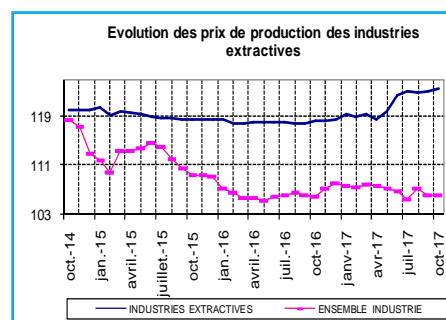


Un relèvement des prix de production dans les industries extractives

Les prix de production dans les industries extractives ont augmenté de 0,4% en rythme mensuel, sous l'effet principalement de l'augmentation des prix d'extraction de phosphate (0,9%) ainsi que ceux de pierre, de sable et d'argiles (+0,2%). En revanche, les prix d'extraction de sel et de natron sont demeurés inchangés.

Par rapport à leurs niveaux d'octobre 2016, les prix de production dans les industries extractives ont crû de 4,5%.

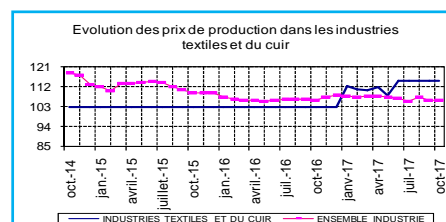
Les prix moyens des dix premiers mois de 2017 se sont redressés de 2,6% par rapport à leurs niveaux de la période correspondante de 2016.



Une constance des prix de production dans les industries textiles et du cuir

Les prix de production dans les industries textiles et du cuir sont restés stables en variation mensuelle, et ont progressé de 11,6% en rythme annuel.

Sur les dix premiers mois de 2017, ils ont crû de 9,6% comparativement à leurs niveaux de la période correspondante de 2016.



Un maintien des prix de production dans les industries du papier et du carton

Les prix de production dans les industries du papier et du carton sont restés inchangés par rapport au mois précédent.

En outre, ils sont demeurés stables par rapport à ceux d'octobre 2017.

Rapportés à ceux de la période correspondante de 2016, les prix moyens des dix premiers mois de 2017 n'ont pas changé.

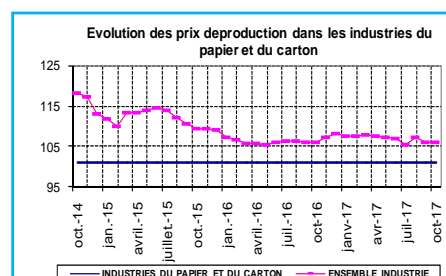


Tableau1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE BASE 100 EN 2006

	Pond.	oct.-16	nov.-16	dec.-16	janv.-17	fév.-17	mars-17	avril-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	oct-17/ sept-17	10 mois 2017/ 10 mois 2016	oct-17/ oct-16
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	118,2	118,3	118,6	119,3	119,0	119,4	118,5	119,7	122,5	123,0	122,9	123,1	123,6	0,4	2,6	4,5
Extraction de phosphate	16	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	108,3	0,9	0,1	0,9
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	139,2	139,4	140,5	143,0	142,1	143,4	140,2	144,5	154,6	156,4	156,1	156,8	157,0	0,2	8,0	12,8
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	109,3	108,8	109,4	107,2	107,2	107,3	107,7	105,9	106,0	105,7	105,7	105,8	104,8	-0,9	-2,6	-4,1
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	137,2	128,8	136,8	136,1	136,5	137,7	142,2	139,2	141,1	138,3	136,4	137,0	136,5	-0,4	5,5	-0,5
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	98,1	99,1	98,4	97,6	98,0	98,0	98,0	89,8	89,7	89,7	90,4	90,3	85,5	-5,4	-7,4	-12,9
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	120,0	119,6	119,6	119,8	119,0	119,0	119,0	119,0	119,0	119,0	119,0	119,0	119,0	0,0	6,5	-0,8
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	3,1	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	0,0	-7,8	-7,8
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0	-1,4	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	103,4	105,3	106,7	108,0	107,7	107,6	107,3	104,0	103,9	103,1	103,1	103,7	101,7	-1,9	-1,1	-1,6
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	102,8	102,8	102,8	112,4	110,6	110,6	111,6	108,0	114,7	114,7	114,7	114,7	114,7	0,0	9,6	11,6
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	114,0	112,0	112,0	113,1	109,1	116,6	116,6	116,6	116,6	116,6	0,0	10,8	13,1
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	104,1	104,7	106,8	104,6	105,6	104,1	103,7	106,7	104,0	98,4	100,3	98,2*	100,8	2,6	-0,3	-3,2
Raffinage pétrolier	47	111,6	113,8	117,0	122,7	122,8	116,1	115,4	126,2	117,7	104,2	107,0	111,8	120,7	8,0	18,1	8,2
Fabrication de produits chimiques de base	50	118,5	118,1	122,6	109,7	112,7	113,2	113,4	113,4	112,8	105,4	110,2	99,5	99,7	0,2	-14,3	-15,9
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	92,1	92,1	91,7	91,7	91,7	91,8	91,8	91,8	90,9	91,3	91,3	91,3	91,3	0,0	1,2	-0,9
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	90,2	90,2	90,2	90,2	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	0,0	-1,2	0,6
Fabrication de peinture et vernis	10	89,0	89,3	89,0	89,0	88,6	88,5	88,0	88,3	88,4	88,6	88,4	87,2	88,5	1,5	-0,8	-0,5
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	79,0	79,7	79,5	76,0	84,0	81,7	86,8	83,0	85,1	84,8	85,2	85,1	79,0	-7,3	14,1	0,0
Fabrication de produits en matières plastiques	13	84,4	85,4	84,6	85,4	84,2	87,1	83,2	83,4	83,0	86,6	82,5	79,2	79,4	0,3	-2,6	-5,9
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	87,7	89,7	90,5	90,5	90,3	90,3	89,8	89,5	89,0	89,3	88,5	88,6	89,4	0,8	-0,3	1,9
INDUSTRIES MECANIQUES	28	89,7	90,2	89,6	96,3	96,8	97,1	96,9	95,7	95,8	95,1	95,7	96,4*	95,7	-0,7	3,2	6,7
Produits de la sidérurgie	9	95,4	96,1	98,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	0,0	21,6	19,9
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	97,5	98,4	93,8	99,0	101,0	102,0	101,2	99,8	100,2	97,6	99,7	102,1*	99,7	-2,3	1,9	2,2
Fabrication de machines et matériels électriques	8	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	0,0	-14,5	-3,0
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,3	102,3	102,2	-0,1	0,0	0,0
ENERGIE	141	120,8	127,0	128,5	131,7	129,8	133,9	131,9	132,0	131,1	129,0	139,3	133,1	131,9	-0,9	9,7	9,2
Production et distribution d'électricité	82	121,6	132,3	134,8	140,5	137,2	144,3	140,7	140,9	139,5	135,8	153,4	142,8	140,8	-1,4	16,6	15,8
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	106,0	107,1	108,1	107,6	107,5	107,9	107,6	107,3	106,9	105,6	107,2	106,0*	106,0**	0,0	0,8	0,0

*Données mises à jour

** Données mises à jour par rapport à la note flash

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale: **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles: **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mouhamed COULIBALY, Muhamed NDIAYE, Hélène DIOUF & Mamadou THIOUB**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution: **EI hadji Malick GUEYE**